

21 février 1944

Ma chère Méline, ma petite orpheline bien aimée,

Dans quelques heures je ne serai plus de ce monde. On va être fusillé cet après midi à 15 heures. Cela m'arrive comme un accident dans ma vie, j'y ne crois pas, mais pourtant, je sais que je ne te verrai plus jamais. Que puis-je t'écrire, tout est confus en moi et bien claire en même temps. Je m'étais engagé dans l'armée de la Libération en soldat volontaire et je meurs à deux doigts de la victoire et du but. Bonheur ! à ceux qui vont nous survivre et gouter la douceur de la liberté et de la Paix de demain. J'en suis sûre que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement. Au moment de mourir je proclame que je n'ai aucune haine contre le peuple allemand et contre qui que ce soit. Chacun aura ce qu'il méritera comme châtiment et comme récompense. Le peuple Allemand et tous les autres peuples vivront en paix et en fraternité après la guerre qui ne durera plus longtemps. Bonheur ! à tous ! — J'ai un regret profond de ne t'avoir pas rendu heureuse. J'aurais bien voulu avoir un enfant de toi comme tu le voulais toujours. Je te prie donc de te marier après la guerre sans faute et avoir un enfant pour mon honneur et pour accomplir ma dernière volonté. Marie-toi avec quelqu'un qui puisse te rendre heureuse. Tous mes biens et toutes mes affaires je lègue à toi et à ta sœur et pour mes neveux. Après la guerre tu pourras faire valoir ton droit de pension de guerre en temps que ma femme, car je meurs en soldat régulier de l'Armée française de la Libération. Avec l'aide des amis qui voudront bien m'honorer, tu feras éditer mes poèmes et mes écrits qui valent d'être lus. Tu apporteras mes souvenirs si possibles, à mes parents en Arménie. Je mourrai avec mes 23 camarades toute à l'heure avec courage et sérénité d'un homme qui a la conscience bien tranquille, car personnellement, je n'ai fait mal à personne et si je l'ai fait, je l'ai fait sans haine. Aujourd'hui il y a du soleil. C'est en regardant au soleil et à la belle nature que j'ai tant aimé que je dirai Adieu ! à la vie et à vous tous ma bien chère femme et mes bien chers amis. Je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal où qui ont voulu me faire du mal sauf à celui qui nous a trahis pour racheter sa peau et ceux qui nous ont vendu. Je t'embrasse bien bien fort ainsi que ta sœur et tous les amis qui me connaissent de loin ou de près, je vous serre tous sur mon cœur.

Adieu.

Ton ami Ton camarade Ton mari Manouchian Michel (djanigt).

P.S. J'ai quinze mille francs dans la valise de la Rue de Plaisance. Si tu peux les prendre rends mes dettes et donne le reste à Armène. M.M.

\*L'orthographe initiale a été conservée

lettre-testament : utilisation futur/impératif

lettre d'amour : à ses parents, à sa femme, ses amis, à tous

lettre d'espoir